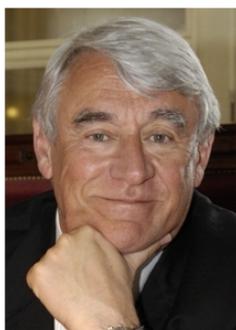




l'arrondissement qui s'engage pour la *sécurité*

ÉDITORIAL **Appliquons le principe de précaution !**



CLAUDE GOASGUEN
ANCIEN MINISTRE
DÉPUTÉ-MAIRE DU 16^e
ARRONDISSEMENT

Le 16 décembre, Madame Hidalgo a fait voter par sa majorité au Conseil de Paris la création d'un camp d'hébergement allée des Fortifications. Outre le scandale environnemental que constitue une telle implantation en plein Bois de Boulogne, je voudrais dénoncer deux mensonges colportés à ce sujet. Premier mensonge : il s'agirait d'un banal abri pour SDF, le mot « *migrants* » disparaissant du langage officiel. Or, dès sa première ligne, l'exposé des motifs précise que ce projet se situe « *dans le contexte d'urgence humanitaire que constitue l'accueil des réfugiés dans des conditions dignes* ». Deuxième mensonge : craindre qu'à ces migrants puissent se mêler des individus dangereux relèverait du « *fantasme* » ! Or l'enquête sur les attentats du 13 novembre a permis d'établir que deux des kamikazes du Stade de France étaient entrés en Europe via les passeurs de migrants syriens ; deux autres djihadistes français ont été depuis arrêtés en Autriche, après être passés par les mêmes filières. Une simple application du principe de précaution devrait donc éviter de confondre dans la solidarité les réfugiés politiques ou les sans domicile fixe avec les migrants en situation illégale.

Focus sur...

Les vrais-faux migrants

Voici quelques mois, les premières arrivées massives de « migrants », syriens et autres, sur les côtes européennes interpellèrent l'opinion publique, et quelques Cassandre osèrent souligner le risque que, parmi eux, se glissent un certain nombre de terroristes islamistes. Ils furent immédiatement dénoncés comme « *racistes* » et « *xénophobes* », cherchant à répandre la « *peur de l'autre* » en véhiculant des « *fantasmes sécuritaires* ».

Puis vinrent, hélas, les dramatiques attentats du 13 novembre et leurs 130 victimes innocentes. Et l'enquête ne tarda pas à donner raison aux Cassandre. Deux des trois kamikazes du Stade de France, Ahmad Al-Mohammad et Mohammad Al-Mahmod, portaient sur eux des passeports syriens volés à Raqqa lors d'attaques menées par Daesh. Grâce à ces vrais-faux papiers, ils avaient pu accéder à l'île grecque de Léros et s'y faire enregistrer comme réfugiés, s'ouvrant alors en grand les portes de l'espace Schengen...

Et ils ne furent pas les seuls. Le 16 décembre, la police autrichienne arrêtait à Strasbourg, dans un foyer de migrants, deux hommes « *liés aux attentats de Paris* ». De nationalité française, ils étaient arrivés en Autriche après avoir suivi le même circuit que les djihadistes du Stade de France, munis comme eux de vrais-faux passeports syriens. Au total, selon la terroriste Hasna Aït Boulahcen, 90 tueurs islamistes seraient cachés en Ile-de-France, attendant de frapper. Tout cela ne devrait-il pas conduire à beaucoup plus de prudence et de discernement dans l'accueil des « migrants », et à éviter de les installer au cœur de nos cités ?



Distinguer les authentiques réfugiés des terroristes infiltrés par les islamistes. (DR)

Le nouveau contrat de sécurité sera signé en juin



GÉRARD GACHET
ADJOINT AU MAIRE
CHARGÉ DE LA SÉCURITÉ

Les premières réunions de travail destinées à élaborer le nouveau contrat de sécurité du 16^e, déclinaison du contrat parisien, se sont tenues ces dernières semaines. Outre les élus d'arrondissement concernés, étaient présents les représentants de la Direction de la prévention et de la protection de la ville, du Parquet de Paris, de la Préfecture de Police et du Rectorat.

Si l'accord sur le calendrier, qui prévoit une signature du nouveau contrat en juin 2016, a été facilement trouvé, un débat s'est engagé sur les priorités d'action. Contrairement à l'ordre retenu pour le plan parisien, nous avons obtenu que soit placée en tête l'amélioration de la tranquillité publique, qui récapitule les actions à mener contre les principales formes d'insécurité. Viendront ensuite la prévention de

la délinquance des jeunes et la protection des personnes vulnérables. Ceci afin de faire prendre en compte les vraies priorités et les spécificités de notre arrondissement.

En bref... En bref... En bref...

Statistiques trimestrielles. Selon les chiffres transmis par la Préfecture de Police, les atteintes volontaires à l'intégrité physique ont augmenté dans le 16^e au troisième trimestre par rapport au deuxième (485 faits contre 472), cette augmentation étant due à celle des vols avec violence (208 contre 196). En revanche, les atteintes aux biens ont nettement diminué (2289 contre 2636).

Violences au lycée. Deux jeunes élèves du lycée professionnel René Cassin ont été violemment agressés le 18 décembre par des éléments extérieurs à l'établissement. Compte tenu de la gravité des faits, Claude Goasguen a saisi la « cellule de veille » mise en place avec le Parquet de Paris et la Préfecture de Police pour lutter contre le développement de la délinquance dans le sud de l'arrondissement.

Délégation reçue. Gérard Gachet, adjoint au maire du 16^e, a reçu le 4 décembre une délégation des habitants du 183 boulevard Murat – 17 rue Fantin-Latour, qui lui ont remis une pétition signée par quelque 80 habitants contre le trafic de stupéfiants sévissant dans le quartier. Si les locataires ont constaté un « léger mieux » depuis les récentes interventions policières et l'arrivée du GPIS, ils continuent à subir la présence de dealers, pour certains violents et agressifs, dans leur immeuble. La procédure mise en place par le Parquet de Paris pour faciliter l'expulsion de délinquants multi-récidivistes a été évoquée.

Chez le procureur. François Molins, Procureur de Paris, a tenu en novembre sa réunion semestrielle avec la mairie de Paris et les maires d'arrondissement ou leurs représentants sur l'évolution de la délinquance de la capitale. Après avoir marqué sa volonté d'apporter des réponses pénales « *rapides, simples et contradictoires* », le Procureur a évoqué avec les élus plusieurs problèmes actuels : la facilitation des expulsions des immeubles sociaux de locataires multi-délinquants, la fermeture des salons de massage abritant des activités de prostitution et le futur déménagement à Batignolles des tribunaux d'instance.

Trafics dispersés. Si les opérations menées contre les trafics de stupéfiants boulevard Murat ont eu des effets positifs, elles ont aussi entraîné une dispersion des dealers et de leurs clients aux alentours. C'est ainsi que de nombreux habitants ont pu constater des transactions de ce type, aussi bien rue avenue de la Frillière que rue Van Loo ou encore boulevard Murat. Ces informations ont été transmises au commissariat central du 16^e.

16, l'arrondissement qui s'engage pour la sécurité

Lettre d'information mensuelle éditée
par la Mairie du 16^e arrondissement
Numéro 57 / décembre 2015 - janvier 2016

Directeur de la publication : Claude GOASGUEN

Rédacteur en chef : Gérard GACHET

Conception et réalisation : Damien BARON

Contact : 01 40 72 16 13

**Pour recevoir cette lettre par Internet,
inscrivez-vous sur <http://mairie16.paris.fr>**